

Réf: Dossier 306355

Avis de constitution

SOCIETE « SANGARE GROUP ET SERVICES »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON NORD, Lot  
NEANT, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANGARE GROUP ET SERVICES »

Objet : -vente et location de véhicule,  
-location d'appareils de sonorisation,  
-transfert mobile d'argent money et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON NORD, Lot  
NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M SANGARE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04202 du 06/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25503/GTCA/RC/2024 du 06/05/2024

